

Lundi 2 juillet à 13 h

**COMMISSION DU BUDGET, DES FINANCES, DE L'EMPLOI, DE LA
FORMATION ET DES SPORTS**

(M. le Ministre Antoine)

INTERPELLATIONS ET QUESTIONS ORALES

Pierre-Yves JEHOLET sur l'état des perceptions et du recouvrement en matière de radio et téléredevance

Jean-Luc CRUCKE sur le ralentissement volontaire, par le Ministre, de l'avancement de la Cité des Métiers de Charleroi

Pierre-Yves JEHOLET sur les Maisons de l'Emploi et de l'Initiative

Gilles MOUYARD sur le projet de pacte social pour l'alternance

Chantal BERTOUILLE sur les APE et l'aide aux personnes handicapées

Jean-Luc CRUCKE sur les demandeurs d'emplois qui poursuivent des études de plein exercice

Jean-Luc CRUCKE sur le Plan fédéral pour l'emploi qui a du plomb dans l'aile

Pierre-Yves JEHOLET sur le budget consacré à l'organisation d'Euroskills Spa-Francorchamps 2012

Pierre-Yves JEHOLET sur l'état des perceptions et du recouvrement en matière de radio et téléredevance

Le rapport de la Cour des Comptes sur la préfiguration des résultats de l'exécution des budgets pour l'année 2011 a montré que les impôts perçus par la Région wallonne avaient diminué en 2011 de quelques 54,5 millions €, soit 70,4%, et que le montant des recettes n'atteignait que 69% des prévisions en la matière.

Concernant la perception de la téléredevance, on constate aussi une diminution des recettes de quelques 36 millions € mais surtout un taux de perception de seulement 66% par rapport aux prévisions, soit une différence de près de 50 millions €.

Ces chiffres sont interpellant au regard de la politique de perception particulièrement agressive menée en la matière.

- Comment expliquez-vous ce niveau si bas de perception ?
- On peut considérer que ces diminutions résultent pour une part des remboursements en faveur des personnes sous statut BIM/OMNIO (11,9 millions €), mais qu'en est-il des 37,5 millions € non liés à ces remboursements ?
- Par ailleurs, pourquoi ces remboursements ont-ils été effectués directement au moyen des recettes et non via des crédits budgétés à cet effet comme le voudrait l'orthodoxie budgétaire ?
- Pouvez-vous par ailleurs faire le point sur l'état de remboursements des perceptions indues pour les personnes sous statut BIM/OMNIO ? Tous les remboursements ont-ils été effectués ?

Au 31 décembre 2011, il restait encore des droits à recouvrer pour un total de 110 millions € (dont 30,8 millions relatifs à des droits antérieurs à 2006). 6 mois plus tard, pouvez-vous faire le point sur l'état de ce recouvrement ?

Qu'en est-il également de la situation relative à la radioredevance ? En juillet 2011, plus de 66000 dossiers étaient encore ouverts, correspondant à un solde restant dû de plus de 1.400.000 € (dont 291.000 € dits « irrécouvrables»). Pouvez-vous faire le point sur ce dossier ?

De manière plus générale, en matière de recouvrement, quelles sont les prévisions pour 2012 ? Celles-ci seront-elles revues à la hausse pour récupération des droits à recouvrer ?

Jean-Luc CRUCKE sur le ralentissement volontaire, par le Ministre, de l'avancement de la Cité des Métiers de Charleroi

Alors que toutes les forces vives de Charleroi, poussées par le Comité de développement stratégique Charleroi Sud-Hainaut, se disent favorables à la concrétisation du dossier, il semble que la sortie, fin du mois de mai, du Ministre Nollet n'ait pas fait plaisir au Ministre de l'Emploi qui, considérant avoir été touché dans la sacro-sainte sphère de ses compétences, aurait décidé de ralentir le projet et de ne pas le financer sur le budget de son administration !

Qu'en est-il ?

Quel est l'échéancier du dossier ?

Quel est l'état d'avancement du dossier ? Fut-il inscrit à l'ordre du jour d'un gouvernement du mois de mai ?

Quelle est l'importance du budget wallon sollicité et comment se détaille l'intervention ? Est-il exact que le Ministre Nollet comptait sur les fonds provenant de la formation, mais que la réaction face à sa sortie médiatique imposera d'aller les trouver chez le Ministre de la Ville, Paul Furlan, et le Ministre-Président ?

Quelle est l'implication du Ministre dans le dossier et celle de ses autres collègues de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles ? Comment s'est effectuée la répartition ?

Le Ministre a-t-il eu connaissance de la mise en demeure qu'aurait adressée le Ministre fédéral Maignette, précisant que "si le CDH ne devait pas soutenir ce dossier, ou ne pas le faire passer, cesserait un obstacle à leur participation dans la prochaine majorité communale de Charleroi" ? Qu'en pense-t-il ? Cet argument est-il de nature à lâcher les freins ?

Pierre-Yves JEHOLET sur les Maisons de l'Emploi et de l'Initiative

Dans son plan « All In », récemment dévoilé dans la presse, Monsieur le Ministre, vous nous avez fait part de votre volonté: « que les Maisons de l'emploi deviennent des lieux de sensibilisation à l'esprit d'entreprendre ». Dans ce cadre, a été prévue, la mutation des Maisons de l'emploi, en Maisons de l'emploi et de l'initiative.

Bien que nous soulignons cette initiative à l'égard des indépendants, nous voudrions avoir certaines précisions concernant cette mutation.

Quel sera le périmètre de la nouvelle mission d'initiative des Maisons de l'emploi ? Cette nouvelle mission de soutien à la création d'entreprise sera-t-elle limitée à une prise en charge « conseil », voire la redirection des intéressés vers les guichets d'entreprise, ou bien, les agents des Maisons de l'emploi et de l'initiative seront-ils formés au calcul des cotisations sociales, des allocations familiales, des indemnités, etc., en vue d'aider les indépendants?

Les agents chargés de l'initiative seront-ils des spécialistes de la création d'entreprise ? Les agents nécessaires à la réalisation de cette mutation sont-ils déjà engagés ou doivent-ils être engagés, voire formés?

Gilles MOUYARD sur le projet de pacte social pour l'alternance

Le 31 mai dernier, la presse faisait écho d'une étude menée par le groupe Manpower auprès de 750 employeurs quant aux profils recherchés dans les offres d'emploi.

Il y apparaît que 25% des employeurs belges ne trouvent pas les profils recherchés. Ce chiffre monte à 1 sur 3 pour la Wallonie.

Suite aux différents articles, vous avez consacré une interview au groupe l'Avenir dans laquelle vous proposiez un « pacte pour la formation en alternance pour adultes ».

Vous y lanciez l'idée d'ouvrir les formations IFAPME destinées aux 15-20 ans à la tranche d'âge 18-30 ans mais via le FOREM. Le tout coulé dans un « pacte social pour l'alternance » réunissant autour de l'idée patrons et syndicats.

Il semblerait que vous des expériences pilotes soient en cours depuis le mois de septembre.

D'après l'article, l'idée serait d'ouvrir ce plan autour de 3000 stages et d'utiliser les centres de compétence pour le 5^{ème} jour consacré à la formation.

Monsieur le ministre, l'article évoque à demi-mots un décret, quel est votre objectif concret lorsque vous évoquez ce « pacte social pour l'alternance » ?

Pouvez-vous donner plus de précisions sur les expériences pilotes en cours ?

Vous souhaitez augmenter le nombre de stages de manière relativement importante, or le nombre d'entreprises ouvrant leurs portes aux stagiaires n'est, aujourd'hui, pas suffisant. Comment comptez-vous élargir le nombre de places disponibles ? Les apprentis stagiaires auront-ils le même statut malgré le fait que certains seront sous le pavillon de l'IFAPME et d'autres du FOREM ?

Disposez-vous d'une estimation du coût de cette mesure ?

Si les stagiaires demandeurs d'emploi 18-30 ans touchent une rétribution et pas une rémunération, quel sera le montant de cette rétribution? Qui paiera cette rétribution? La région ? l'employeur? Si l'employeur paye cette rétribution et que celle-ci s'avère plus ou moins élevée que la rémunération perçue par les apprentis IFAPME, ne risque-t-on pas que les entreprises prennent les stagiaires les moins coûteux ?

Chantal BERTOUILLE sur les APE et l'aide aux personnes handicapées

Lors de sa séance du 29 septembre 2011, le Gouvernement wallon a décidé d'octroyer des postes APE en vue de renforcer l'aide aux personnes handicapées.

Un appel à projets a été adressé à 41 services d'accompagnement agréés et subsidiés par l'AWIPH.

Quels sont les critères exacts de sélection qui ont été fixés dans le cadre de l'attribution de ces points APE ? Quels sont les services qui ont remis un projet dans le cadre de cet appel ? Quels sont les projets qui ont pu être retenus ?

Une évaluation de cet appel à projets sera-t-elle effectuée ? Endéans quel délai ?

Jean-Luc Crucke sur les demandeurs d'emplois qui poursuivent des études de plein exercice

En reprenant des études de plein exercice dans une profession en pénurie, un demandeur d'emploi préserve ses droits aux allocations de chômage, peut refuser un emploi qui lui serait proposé et ne plus être inscrit comme demandeur d'emploi au FOREM.

Quel est le succès de cette mesure sur le territoire wallon ? Quelles sont les statistiques des demandeurs d'emplois qui ont bénéficié de la mesure ces dix dernières années? Quel est le taux de réussite et d'échec de la mesure? Une analyse circonstanciée est-elle disponible ? Laquelle ? Quel en est le contenu ? Quelle lecture politique le Ministre fait-il des chiffres ? Le FOREM renseigne-t-il suffisamment cette opportunité ?

La liste des métiers en pénurie dont tient compte l'ONEM est-elle identique à celle établie , en Wallonie, par Le FOREM ? Quelles sont les différences éventuelles et comment se justifient-elles ?

Face aux obligations de plus en plus strictes qui, à juste titre, pèse sur le demandeur d'emploi, le délai de deux ans de cessation des études ou d'apprentissage exige pour bénéficier de la mesure se justifie-t-il encore ? Ne peut-on plus rapidement espérer remotiver de jeunes demandeurs d'emplois qui auraient cessé trop précocement leurs études ? Qu'en pense le Ministre ?

Jean-Luc CRUCKE sur le Plan fédéral pour l'emploi qui a du plomb dans l'aile

A la sortie de la Conférence Interministérielle des 5 ministres du travail (la première depuis 3 ans), le 20 juin dernier, les conclusions du ministre flamand Muyters furent tranchées : "l'activation des demandeurs d'emploi est une compétence régionale et pas la moindre mesure du plan fédéral ne sera appliquée en Flandre si elle ne relève pas de l'intérêt flamand et n'a pas obtenue l'aval du VDAB".

Quelle fut l'ambiance lors de cette Conférence ? Quelle est la réaction et la position du Ministre Antoine ? Partage-t-il celle de son collègue Muyters ? Le FOREM a-t-il eu l'occasion de se prononcer sur le plan fédéral de l'emploi ? Sera-t-il amené à le faire ? Selon quel échéancier ?

Est-il exact que la Ministre Deconinck aurait accepté de réécrire une partie de son plan et aurait reconnu que celui-ci ne peut être que supplémentaire et complémentaire aux plans régionaux qui sont prioritaires ? Quels sont les moyens financiers dont dispose la Ministre Deconinck ? Se propose-t-elle de les avancer aux Régions et, en particulier, à la Wallonie pour exécuter et finaliser le plan ?

Une nouvelle Conférence est-elle fixée en septembre ? L'ordre du jour est-il d'ores et déjà connu ? Quel est-il ?

Pierre-Yves JEHOLET sur le budget consacré à l'organisation d'Euroskills Spa-Francorchamps 2012

Du 4 au 6 octobre prochains, le circuit de Spa-Francorchamps accueillera le championnat européen de promotion des métiers manuels, techniques et technologiques, Euroskills 2012.

Interrogé en octobre 2010 sur le budget consacré à cet événement, vous communiquiez le chiffre de 2.850.000 € à charge des pouvoirs publics sur un budget total de 6.250.000 €.

- À quelques mois du déroulement de cet événement, pouvez-vous confirmer les chiffres avancés en 2010 ou bien le budget a-t-il été revu ?
- Comment cette charge financière a-t-elle été répartie entre les différents pouvoirs publics qui sont parties prenantes à cet événement (Wallonie, Fédération Wallonie-Bruxelles, Province) ?
- En 2010, la Région avait libéré une première tranche de 200.000 € pour le lancement de l'organisation. D'autres tranches ont-elles été libérées depuis cette date et quels en sont les montants ?

Pour cette opération « one shot » de soutien de l'emploi en Région wallonne, vous souhaitez associer d'autres opérateurs financiers tels que le secteur professionnel, l'enseignement, les opérateurs de formation ou encore certaines entreprises.

De manière plus générale, pouvez-vous nous donner des précisions concernant l'implication des entreprises et du monde du travail à ce projet dont le but premier est la promotion des métiers ? Combien d'entreprises ont été associées ? Sont-elles issues de l'ensemble de la Région wallonne ? Des contacts ont-ils également été pris avec des entreprises situées dans les pays limitrophes ?

Du point de vue des écoles et de l'implication des jeunes, notamment ceux des filières techniques mais aussi de manière plus générale, quels réseaux d'enseignement ont été associés à ce projet ?

Disposez-vous déjà d'informations quant à leur participation à ce salon ?